



APPEL À RÉSIDENCE

Bureaux partagés « KINO » / Individuel

Lieu : Le Shakirail, 72 rue Riquet Paris 18^e

Durée : 3 mois

Période : du 6 avril au 5 juillet 2026

Candidature : avant le 1^{er} mars 2026

Description de l'association :

Curry Vavart est un collectif artistique pluridisciplinaire qui organise et développe des espaces de vie, de création et d'activités et propose des actions culturelles sur les territoires où il s'implante. Constatant à Paris le manque d'espace de travail disponible et abordable pour la jeune création et les associations, le collectif Curry Vavart s'est organisé afin de proposer des réponses pour soutenir ces initiatives artistiques et associatives. Depuis 2011, le collectif est constitué en Association pour la gestion d'espaces temporaires artistiques (AGETA).

Description du Shakirail :

Le Shakirail est un lieu culturel et solidaire géré par le Collectif Curry Vavart depuis 2011. Situé dans le 18^e arrondissement de Paris, propriété de la SNCF, ce lieu est dédié aux artistes, aux associations et à la vie du quartier. Le Shakirail est composé d'espaces partagés : ateliers équipés, salles de répétition danse/théâtre, studio multimédia, studio de musique, bureaux associatifs, cuisine partagée et jardins aménagés.

Modalités /

Profil des candidats :

Le programme d'accueil s'adresse à des porteur·ses de projets artistiques, culturels ou sociaux nécessitant un espace de travail sur bureau au calme (relatif). Compte tenu de l'espace de stockage limité, le Kino accueille actuellement des projets qui se situent plutôt dans les domaines de l'écriture, de la recherche, du graphisme, du design, de l'illustration et du dessin petit format (travail sur ordinateur et/ou sur un bureau).

En fin de résidence, chaque artiste sera invité à présenter son travail dans le cadre d'une sortie de résidence collective et pluridisciplinaire, rassemblant les différents espaces de résidence : ateliers de construction bois-métal, atelier bijouterie-joaillerie, ateliers plasticiens, studio multimédia, bureaux partagés.

Conditions de l'accueil :

Le/La résident·e s'engage par une convention qui fixe la nature de l'accompagnement proposé, la durée de l'accueil et le montant de la participation aux frais mensuels de **50€** par artiste et une adhésion annuelle à l'association (5€ pour les personnes physiques, 10€ pour les personnes morales).

Il est important que le/la résident·e se soit familiarisé·e avec le **projet de l'association**, via notre site internet www.shakirail.curry-vavart.com afin de comprendre les enjeux du travail mené bénévolement et collectivement par ses membres.

Le/la résident·e consultera la Charte d'accueil des espaces proposés, qu'il devra approuver et signer.

Fiche Technique /

La résidence proposée concerne un bureau dédié au sein de l'espace Kino pour travailler sur ses projets. Le résident veillera à ce que les caractéristiques du Kino correspondent à ses besoins.

Description de l'espace Kino :

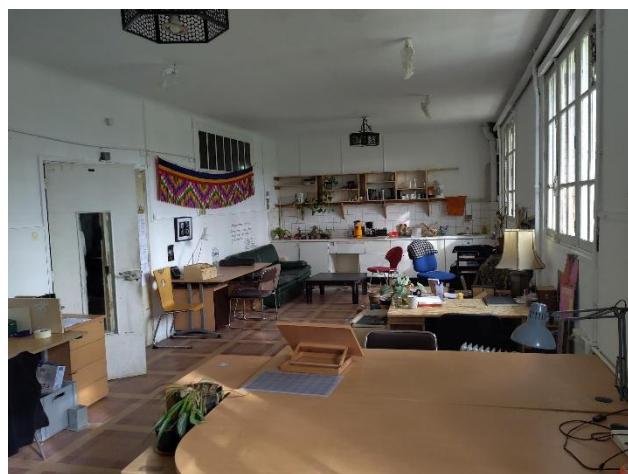
Le Kino est un espace de bureaux partagés situé au sein du Shakirail et dédié à tous types de pratiques nécessitant un espace de travail calme sur un bureau. Il fonctionnement en mode « open space » et sert également ponctuellement de lieu de réunion pour l'association.

Le Kino est équipé de :

- Bureaux avec caissons de rangement, éclairage et prises électriques
- 1 box internet WIFI. **Attention : pas de connexion internet filaire.**
- 1 espace de réunion avec une grande table
- 1 coin « café/thé » avec un canapé

Les espaces de travail du Kino fonctionnent en mode « open space » et sont ouverts à tous les artistes résident·es du Shakirail.

Le bâtiment se compose d'un point d'eau, de sanitaires, d'une douche, d'espaces de convivialité et d'une cuisine commune.



Dossier de candidature /

Date d'admissibilité :

Les dossiers doivent être envoyés impérativement avant le **1^{er} mars 2026** par mail à l'adresse suivante : **bureaux.shakirail@curry-vavart.com** (précisez dans l'objet du mail : « Résidence Shakirail »).

La commission de sélection se réunira rapidement pour une entrée dans le Kino **le 6 avril 2026**.

Ce dossier devra comprendre :

- Un texte de présentation du projet ;
- Un CV complet du candidat ;
- Blog/site/book utile à la compréhension du projet.

